

Conseil municipal du 14 décembre 2020
Note de synthèse
Annexe n° 5

I. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES

Dépenses prévisionnelles

Travaux :	18 806,25 € HT	
Ingénierie :	1 500,00 € HT	
Autre :	1 500,00 € HT	
Total des dépenses prévisionnelles :	21 806,25 € HT	26 167,50 € TTC (TVA: 20%)

II. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés	Subvention potentiellement attribuable après notification du SMEG
EPC 2020 [DIP] (1)	21 806,25 €	SMEG 1 458,00 €
	21 806,25 €	1 458,00 €

(1) Montant maximum sous réserve de subvention allouée la même année à d'autres opérations d'éclairage public. Les montants stipulés ne signifient pas que le Bureau syndical vous a attribué une subvention.

III. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La participation estimative de la collectivité aux travaux comprend l'application d'une participation aux investissements de 5 % du montant HT, suivant les délibérations du Conseil Syndical du 12 Novembre 2012 et du 17 Mars 2014.

Participation de la collectivité aux travaux :	21 806,25 €
Participation aux frais d'investissement (21 806,25 x 5%) :	1 090,31 €
TVA (20 %) :	4 361,25 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	27 257,81 €

IV. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N°1 de 80% :	22 000,00 €
Acompte N°2 et solde :	5 257,81 €
TOTAL	27 257,81 €

A CALVISSON, le

Pour la collectivité :
CALVISSON

le Maire, **André SAUZEDE**

A NIMES, le 15/04/2020

Pour le Président et Par délégation
Le Directeur du Pôle Technique du SMEG

Michel DARRAS